

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL : présentation générale et approche comparée



Jeudi 28 janvier 2021 de 16h00 à 18h00



OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :

Avec le succès grandissant des modes alternatifs de règlement des conflits, l'arbitrage a su conserver, à ce jour, un statut privilégié comme alternative à la justice étatique. La présente formation a pour objectif, après avoir défini l'arbitrage et l'avoir distingué de notions voisines, de présenter exhaustivement la procédure arbitrale (de la nomination des arbitres jusqu'à la reddition de la sentence) ainsi que la phase post-arbitrale, à savoir, l'annulation et l'exécution de la sentence arbitrale. Après cette présentation générale, une attention particulière sera portée sur l'arbitrage dans les pays arabes, afin de mettre en lumière ses spécificités par rapport à l'arbitrage en droit français.

CONFÉRENCE EN VIRTUEL ANIMÉE PAR :

Joséphine HAGE CHAHINE, avocate aux barreaux de Paris et de Beyrouth, chargée d'enseignement à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

PLAN DÉTAILLÉ : droit de l'arbitrage international

Chapitre 1 - Présentation générale

I. Introduction

- A. Historique
- B. Définition, distinction avec les notions voisines et possibilité de combiner plusieurs modes
- C. Panorama des textes et instruments applicables en droit français
- D. Distinction entre arbitrage commercial/arbitrage d'investissement et arbitrage interne/ arbitrage international

II. La convention d'arbitrage : vers un arbitrage « pour tous »

- A. Les conditions de validité
- B. Les principes applicables

III. Constitution du tribunal arbitral

- A. Exigences d'indépendance et d'impartialité¹
- B. Intervention du juge d'appui

IV. Le déroulement de l'instance arbitrale

- A. De l'établissement de l'acte de mission à la reddition de la sentence² : les différentes étapes
- B. Le respect du contradictoire et de l'égalité des parties³
- C. Le pouvoir de l'arbitre de prononcer des mesures conservatoires
- D. Adaptation de la procédure à la pandémie du Covid-19

V. Les voies de recours et l'exécution la sentence arbitrale

- A. Les voies de recours ordinaire : appel et recours en annulation
- B. Les voies de recours extraordinaires : tierce opposition et recours en révision
- C. L'exequatur et les conditions de son octroi

Chapitre 2 - Approche comparée : l'arbitrage dans les pays arabes

- I. Culture de l'arbitrage et panorama des textes⁴ et instruments applicables
- II. Les centres d'arbitrages, notamment dans les zones franches
- III. Les matières inarbitrables
- IV. Les motifs d'annulation spécifiques⁵

¹ L'obligation de révélation des situations de conflits d'intérêts.

² Les différents types de sentences qui peuvent être rendues.

³ La « due process » paranoïa.

⁴ Approche moniste de l'arbitrage.

⁵ Particularité de la notion d'ordre public : les exigences de la Sharia.

PRÉREQUIS : avocat ou professionnel du droit.

NIVEAU 1 : acquisition des fondamentaux.

SPÉCIALITÉ : droit international + MARL.



Information & inscription : www.efb.fr

Conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.